

ANNEXE ASSAINISSEMENT SANITAIRE

Annexe 18 : Commune de Roquefort-la-Bédoule

La commune de Roquefort-la-Bédoule, située à mi-distance entre les communes d’Aubagne et de La Ciotat, compte 1 611 abonnés au service de l’assainissement collectif pour une population évaluée à 5 487 habitants (un abonné pouvant rassembler plusieurs habitants). Le nombre de dispositifs d’assainissement non collectif est évalué à 317. Le taux de raccordement est de 81,08 %.

Le système d’assainissement de l’agglomération d’assainissement de Roquefort-la-Bédoule est autorisé par l’arrêté préfectoral N°8-2005-EA du 30 mai 2005.

1) Le réseau d’assainissement :

Le réseau d’assainissement présente un linéaire total de 27,58 kilomètres au 31 décembre 2016. De type séparatif, il comporte 8 stations de relevage.

Type	Dénomination	Situation	Surverse	Rejet
PR	Fournier	Roquefort-la-Bédoule	NON	-
PR	Plaine du Caire2	Roquefort-la-Bédoule	NON	-
PR	Plaine du Caire	Roquefort-la-Bédoule	NON	-
PR	Lou-Campestre	Roquefort-la-Bédoule	NON	-
PR	La Cardeline	Roquefort-la-Bédoule	NON	-
PR	Les Michels	Roquefort-la-Bédoule	NON	-
PR	Beauvallon	Roquefort-la-Bédoule	NON	-
PR	Les Pins	Roquefort-la-Bédoule	NON	-

Il est à noter que les travaux de raccordement du hameau de Roquefort sont actuellement en cours.

2) Les stations d’épuration :

La station d’épuration de Roquefort La Bédoule, située au quartier des Fourniers, a été mise en service en 1977. Sa capacité est de 5 400 équivalents habitants. Actuellement elle traite les effluents d’une population permanente, de la commune de Roquefort-la-Bédoule, évaluée à 4 449 habitants.

Elle comprend les ouvrages suivants :

- Une unité de prétraitement avec dégrilleur, dessableur-déshuileur ;
- Un répartiteur de débit ;
- Deux bassins d’aération d’un volume unitaire de 565 m³ ;
- Un ouvrage de dégazage ;
- Un clarificateur de type raclé (surface : 189 m² ; volume : 444 m³) ;
- Un poste de déshydratation des boues équipé d’un filtre à bandes presseuses d’un volume utile de 350 m³.

L’ouvrage permet de respecter les performances suivantes :

- MES < 35 mg/l ;
- DCO (Demande Chimique en Oxygène) < 125 mg/l ;
- DBO₅ (Demande Biologique en Oxygène à 5 jours) < 25 mg/l.

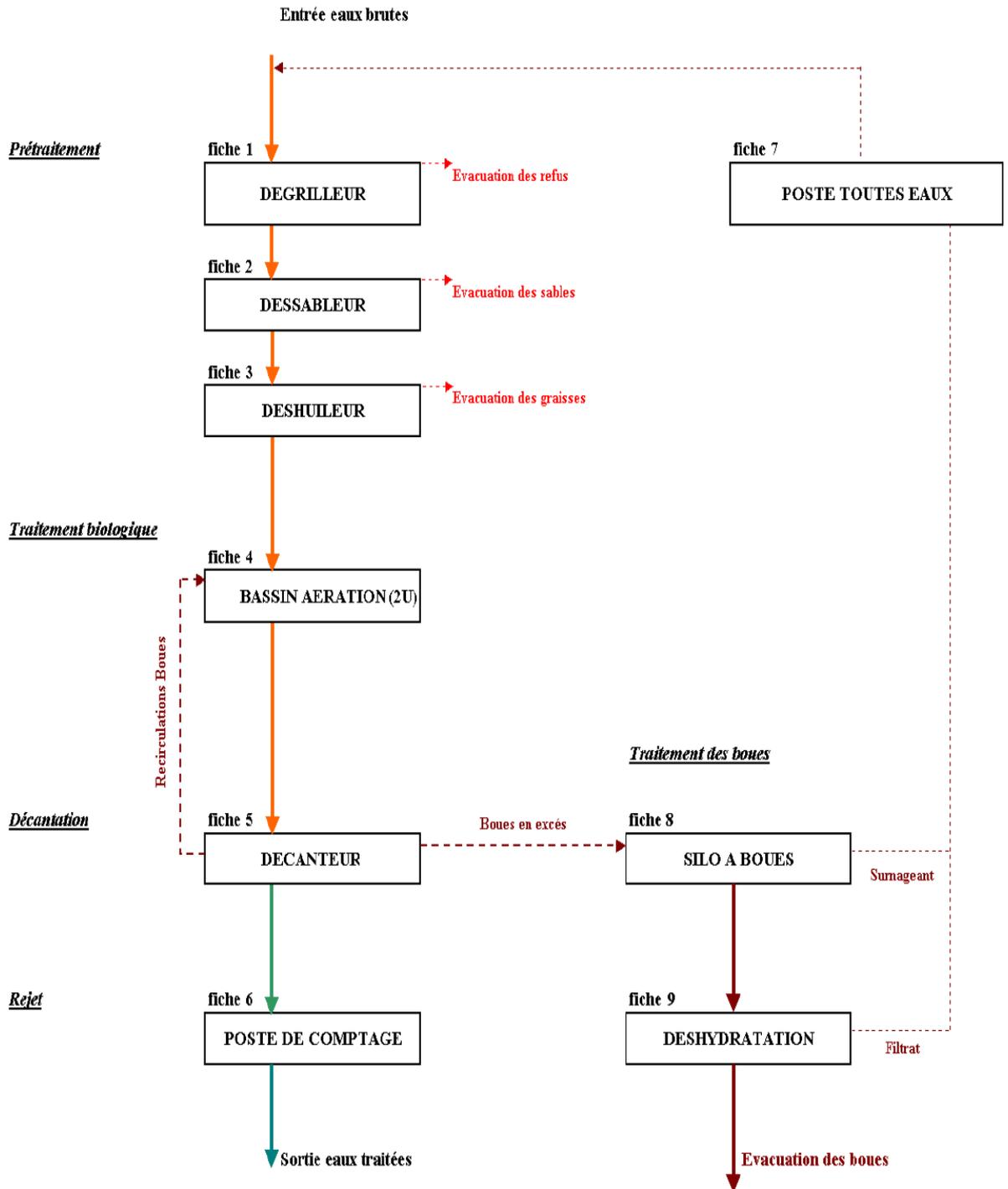


Schéma de fonctionnement de la station d'épuration

Les eaux traitées sont rejetés au niveau du thalweg des Brayes dans lequel elles s’infiltrent ou sont mobilisées par la végétation. L’étude hydrogéologique réalisée en 2010 a montré l’absence d’impact du rejet sur la qualité des aquifères karstiques.

3) **Schéma du réseau actuel :**

